

## FAITS SAILLANTS

- La communauté humanitaire estime à 246,000 le nombre de personnes déplacées internes (PDI) dans la seule région du Sud-Ouest
- Le CERF alloue 5,1 millions de dollars pour répondre aux besoins urgents des PDI dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest
- En moyenne, 300 humanitaires sont tués, détenus ou blessés chaque année. La Journée mondiale de l'action humanitaire du 19 août nous a rappelé que les humanitaires ne sont pas une cible #NotATarget

## CHIFFRES CLES

Estimation du n. de PDI dans le Sud-Ouest **246 K**

Nombre de réfugiés camerounais au Nigéria **25 K**

Nombre de décès dus au choléra depuis le 14/07 **22**

Nombre de cas suspects de choléra enregistrés depuis le 14/07 **267**

## FINANCEMENTS

**320 millions**  
Fonds requis (en US\$)

**26,5%**  
Financés  
au 1<sup>er</sup> septembre 2018



## Au sommaire

Suivi de la Situation Humanitaire .....	P.1
Le Cameroun et la Conférence de Berlin pour la région du lac Tchad.....	P.3
Les droits LTP et les déplacements forcés à l'Extrême-Nord.....	P.5
Le Saviez-Vous ? .....	P.7
En Bref .....	P.8

## Suivi de la Situation Humanitaire

### Evolution des besoins et de la réponse dans le Sud-Ouest et le Nord-Ouest

L'évolution de la situation humanitaire est préoccupante dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest alors que l'insécurité et les violences continuent de générer de nouveaux déplacements à travers les deux régions.

Le nombre de personnes déplacées internes (PDI) dans le Sud-Ouest est désormais évalué à 246'000. Cette estimation est le fruit du travail de consolidation des données sur les déplacements par les organisations de la société civile du Sud-Ouest lors d'un atelier facilité par OCHA et OIM début août. Les données disponibles à ce jour indiquent que le nombre de personnes déplacées dans la région du Nord-Ouest a considérablement augmenté depuis l'évaluation multisectorielle conduite par Plan en avril 2018. Des milliers de personnes ont également fui vers les régions de l'Ouest et du Littoral.

Dans ce contexte, les organisations locales restent les premiers répondants dans les deux régions. La présence des ONG internationales s'est néanmoins renforcée au mois d'août suite à l'ouverture des bureaux de NRC, IRC, Intersos et Plan International à Buea. Davantage de moyens doivent être mobilisés d'urgence pour intensifier la réponse et subvenir aux besoins humanitaires des personnes déplacées, dans les zones forestières comme dans les centres-urbains.

Les secteurs prioritaires sont les Abris et bien non alimentaire, la Protection, la Sécurité Alimentaire, ainsi que la Santé et l'Eau, Hygiène et Assainissement. Non priorisée par les personnes interrogées lors de l'évaluation multisectorielle de mars 2018, la sécurité alimentaire est désormais un besoin critique en raison de l'épuisement des stocks des ménages, de l'augmentation des prix sur les marchés et du difficile accès aux champs.

### Evolution de la situation sécuritaire et de l'accès dans l'Extrême-Nord

Depuis le début de l'année, 212 incidents ont été rapportés par UNDSS dans l'Extrême-Nord. Les mois de janvier et juillet 2018 ont connu des pics d'incidents liés aux actes terroristes tandis que les conflits armés et la criminalité sont relativement bas. Contrairement aux années antérieures, la saison des pluies n'a pas été un facteur entravant les mouvements de Boko Haram (au regard du nombre des incidents enregistrés en juillet et août). Une autre tendance récente est la survenue d'attaques en pleine journée contrairement au mode opératoire, essentiellement nocturne, connu jusque-là.

En termes d'impacts sur les populations civiles, le département du Mayo-Tsanaga connaît une dynamique de déplacements plus importante, liée aux incursions de Boko Haram dans les villages reculés de l'arrondissement du Mayo-Moskota. Le mécanisme RRM a par exemple rapporté qu'en juillet 2018, environ 2'000 personnes se sont déplacées vers

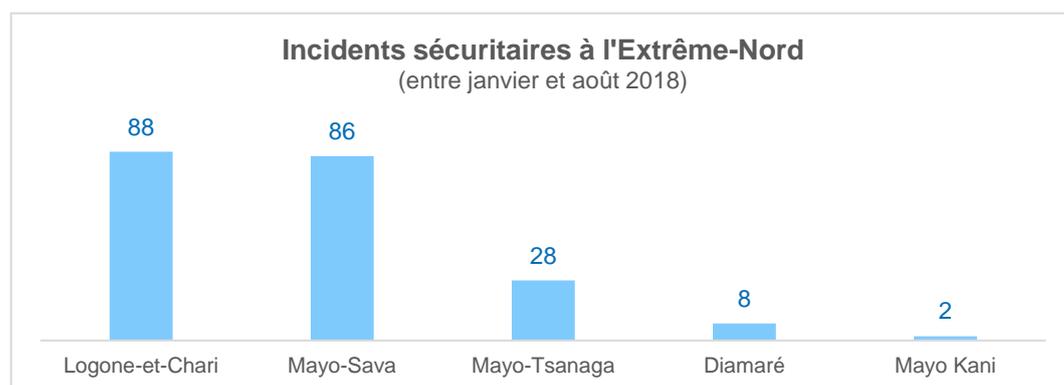
Nguétchewé et Mozogo suites à des incursions répétées. De plus, l'insécurité continue de restreindre l'accès des populations à leurs champs, principaux moyens de subsistance.

La saison des pluies est le second facteur qui entrave l'assistance humanitaire, rendant certains axes routiers impraticables. Les missions passant par l'axe Mora-Kolofata-Limani-Amchidé sont ainsi reprogrammées lors lorsqu'il pleut, tout celles empruntant l'axe Kousseri-Bodo-Afadé-Fotokol, où le risque d'embourbement augmente.

Malgré ces contraintes, les populations situées dans les zones difficiles d'accès, notamment les sites de PDI situés sur l'axe Bodo-Afadé-Fotokol (Logone-et-Chari) ainsi que ceux de Mozogo, Moskota (Mayo-Tsanaga) et Kolofata (Mayo-Sava), ont continué de recevoir une assistance multi-sectorielle. L'assistance a également été fournie dans des localités plus reculées comme Kerawa, Amchidé (arrondissement de Kolofata) et Limani (arrondissement de Mora) qui accueillent un nombre important de retournés.

En outre, des missions de suivi ont permis la mise en route de programme d'assistance dans des zones jusque-là isolées, où se trouvent de fortes concentrations de populations déplacées (PDI et réfugiés hors camps). Tel est le cas dans le canton de Kossa (arrondissement de Mora) où l'accès aux services sociaux de base est quasiment inexistant pour une population totale de plus de 20'000 personnes.

L'accès humanitaire devrait s'améliorer à la fin de la saison pluvieuse, prévue pour octobre. Toutefois, une limitation de mouvements sera observée pendant la période électorale début octobre.

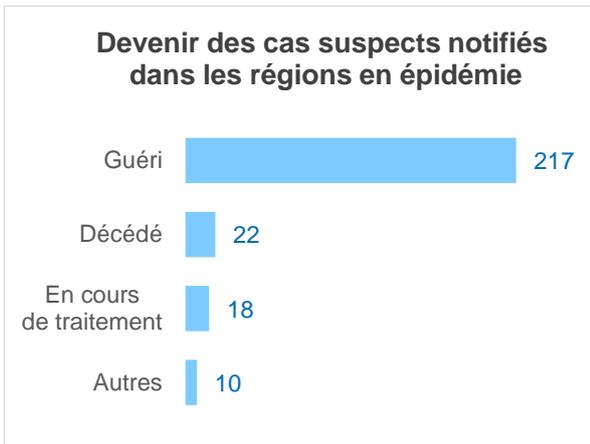


*Données UNDSS de janvier à août 2018*

## Suivi de l'épidémie de choléra

Le choléra est une infection intestinale aiguë due à l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés qui peut aboutir à une déshydratation sévère et à la mort si un traitement n'est pas administré rapidement. La transmission du choléra est étroitement liée au non-respect des mesures d'hygiène, aggravé par l'accès limité à l'eau potable et aux installations d'assainissement, notamment les latrines. Les zones urbaines insalubres ou les sites de personnes déplacées, où la promiscuité est importante sans que les besoins minimums en eau potable et assainissement ne soient assurés, sont des situations propices à la propagation du vibron cholérique.

Au Cameroun, le Ministre de la Santé Publique a déclaré le 14 juillet 2018 une épidémie de choléra après la confirmation de cas dans les régions du Centre et du Nord. Selon le rapport de situation du MINSANTE en date du 11 septembre 2018, la région du Littoral est désormais en épidémie. Sur l'ensemble du pays, 267 cas suspects ont été enregistrés depuis mi-juillet, avec 22 décès, correspondant à une létalité de 8,2%. Par ailleurs, 7 des nouveaux cas suspects enregistrés depuis le 7 septembre l'ont été dans la région du Nord. Les régions de l'Extrême-Nord, du Littoral, de l'Ouest, du Sud et Sud-Ouest ont enregistré des cas suspects et sont considérées comme à haut risque.



Données du MINSANTE, 11 septembre 2018

Face à ces risques croissants, l'OMS, l'UNICEF et les autres partenaires des secteurs Santé et Eau Hygiène et Assainissement (EHA) sont mobilisés aux côtés des autorités sanitaires pour répondre à l'épidémie. La réponse se traduit notamment par l'investigation de tous les cas notifiés, la recherche active et la prise en charge des cas, la communication pour le changement de comportement, les interventions EHA et la coordination des intervenants.

Fin août, la formation des 750 agents relais communautaires devant animer les activités de mobilisation communautaire était achevée dans la région du Nord, avec l'appui de l'UNICEF. De nombreux kits et intrants ont été distribués, dans les districts de santé en épidémie et ceux à risque, par différents acteurs, tels que MSF, IMC ou l'UNICEF.

## ZOOM : Le Cameroun mobilisé pour la Conférence de Berlin sur la région du lac Tchad

Un an après la Conférence d'Oslo, une deuxième [Conférence de haut niveau sur la région du lac Tchad](#) s'est tenue les 3 et 4 septembre 2018 à Berlin, en Allemagne. Depuis 9 ans, la crise du bassin du lac Tchad affecte 17 millions de personnes dans l'extrême-nord du Cameroun, le nord-est du Nigéria, l'ouest du Tchad et le sud-est du Niger.

Deuxième pays le plus affecté avec 2,1 millions de personnes dans le besoin dans la région de l'Extrême-Nord, le Cameroun a activement participé aux discussions et aux efforts de plaidoyer.

*419,000 personnes sont déplacées à l'Extrême-Nord*

*2,1 millions de personnes ont besoin d'une assistance pour la seule région*

### Un événement mobilisateur en faveur de la paix et de la stabilité

Organisée conjointement par les gouvernements allemand, nigérian, norvégien et les Nations Unies, la Conférence a réuni les représentants de 27 pays, de 24 organisations régionales et internationales et de plusieurs ONG. Le Cameroun était officiellement représenté par le Ministre Délégué en Charge de la Coopération avec le Commonwealth, le Gouverneur de la région de l'Extrême-Nord, le Coordinateur Humanitaire ainsi que deux représentants de la société civile.

Les objectifs principaux étaient de :

- réfléchir aux défis et opportunités des trois enjeux clés que sont : la réponse humanitaire et la protection des civils ; la prévention des crises et la stabilisation ; la résilience et le développement durable ;
- mobiliser des soutiens politiques et financiers pour répondre aux besoins des plus de 10 millions de personnes affectées par la crise et renforcer leur résilience.

Le [communiqué final des organisateurs](#) informe que la Conférence s'est achevée sur une annonce de financement de 2,17 milliards de dollars en dons et 467 millions de dollars sous forme de prêts préférentiels. [Le Coordonnateur des Secours d'urgence, Mark Lowcock, a salué ces promesses de dons et de soutien](#) aux opérations humanitaires dans les quatre pays affectés. Il a souligné combien elles étaient essentielles alors que la violence, la faim, les déplacements et la peur demeurent les réalités quotidiennes de millions de personnes, malgré l'amélioration de l'accès aux communautés depuis un an.

## Les messages clés de la société civile, au Cameroun et ailleurs

La Conférence de Berlin était bien plus qu'une occasion de lever des fonds pour répondre à la crise. Dans chacun des quatre pays touchés, les donateurs, les agences des Nations Unies, les ONG locales et internationales ainsi que la société civile, ont mené des consultations en amont de l'événement afin de [formuler des messages clés et des recommandations sur chacun des trois sujets débattus lors des panels](#).

46 ONG internationales ont ainsi produit une [déclaration commune](#), y compris des ONG opérant à l'Extrême-Nord tels que ACF, CRS, NRC, DRC, IRC, Care, IEDA Relief, Première Urgence International ou Plan International. Le document présente 10 points de plaidoyer principaux à l'attention des Gouvernements du bassin du lac Tchad. Les ONG requièrent notamment une attention politique maintenue sur la crise et un soutien renforcé aux communautés afin qu'elles deviennent les acteurs du changement de leur propre situation. Elles y affirment que l'inversement de la courbe de vulnérabilité ne saurait se faire sans intensifier les activités de développement, simultanément et en synergie, avec l'assistance d'urgence.

Au Cameroun, le bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et l'ONG locale ALDEPA ont facilité une réunion de consultation de la société civile à Maroua le 6 août. En la présence d'une vingtaine d'organisations locales, la rencontre a permis de consolider des messages clés communs sur les trois thèmes de la Conférence.

Concernant l'assistance humanitaire et la protection des civils par exemple, les acteurs de l'Extrême-Nord ont recommandé prioritairement de :

- Améliorer les paquets d'intervention auprès des populations affectées et reconstruire/réhabiliter les infrastructures sociales de base ;
- Élargir les actions humanitaires vers les zones récemment pacifiées et accessibles ;
- Soutenir les intervenants dans la production des documents officiels ;
- Renforcer les activités civilo-militaires.

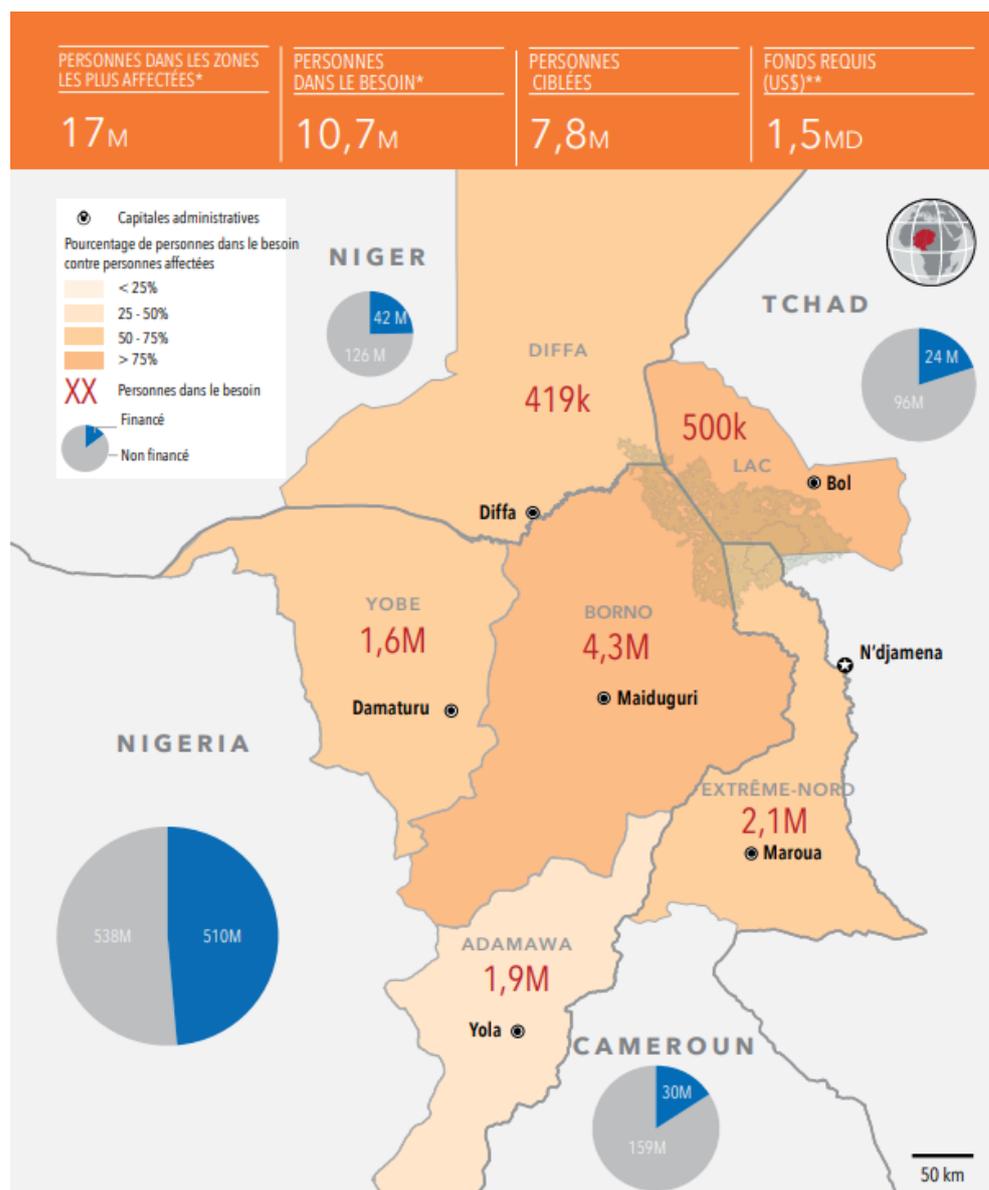
## Un soutien nécessaire alors que les défis humanitaires restent considérables à l'Extrême-Nord

Lors des sessions plénières, des panels et des événements parallèles, le Coordinateur Humanitaire du Cameroun et les autres représentants du Cameroun ont saisi l'opportunité de rappeler l'urgence de financer la réponse humanitaire à l'Extrême-Nord. [Avec seulement 26% de son Plan de Réponse financé début septembre, et seulement 16% pour la région de l'Extrême-Nord](#), le pays est le moins bien financé des quatre pays de la région.

Les faits et chiffres révisés en septembre sur [les besoins et les priorités de la réponse LCB](#) sont alarmants. Fin août, l'Extrême-Nord accueille encore 419'000 personnes déplacées, qu'il s'agisse de Nigériens s'étant réfugiés au Cameroun, ou de Camerounais déplacés à l'intérieur de la région (personnes déplacées internes ou retournées).

Entre décembre 2017 et avril 2018, les départements du Mayo-Sava, Mayo-Tsanaga et Logone-et-Chari ont enregistré une augmentation de 20% du nombre de personnes déplacées retournant chez elles. Au total, [plus de 83'000 personnes sont rentrées dans leur localité d'origine](#). Elles y trouvent des conditions de survie difficiles à cause de la violence persistante et du manque de services de base comme l'accès à l'eau, les hôpitaux ou et les écoles. En août, 93 écoles sont encore fermées à cause du conflit dans l'Extrême-Nord, laissant 45'000 enfants, dont la moitié sont des filles, sans éducation ou forcés d'aller à l'école en dehors de leur communauté.

L'enjeu de l'assistance aux retournés et la recherche de solutions durables pour toutes les communautés affectées par le déplacement continuera d'être une priorité pour les acteurs humanitaires et de développement du Cameroun.



## L'accès au logement, à la terre et à la propriété et les déplacements forcés à l'Extrême-Nord

L'accès au logement, à la terre et à la propriété (LTP) est un droit reconnu par plusieurs instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et aux droits humanitaires. Le respect des droits LTP garanti l'accès à un logement convenable, aux ressources naturelles, à la terre, à l'intimité d'un foyer, à la possibilité d'assurer sa subsistance ainsi que l'accès aux services de base, sans craindre d'être expulsé et sans discrimination.

Le droit aux LTP est particulièrement affecté durant les déplacements forcés, provoqués par les conflits et les violences dans l'Extrême-Nord du Cameroun. Les pertes et les privations d'accès au logement et autres biens fonciers sont une conséquence majeure de la violence perpétrée par les groupes armés, notamment dans les départements du Mayo-Sava, Mayo-Tsanaga, et Logone-et-Chari. Dans ce contexte, les problèmes LTP sont souvent liés à d'autres problèmes de protection, y compris la perte de documentation ou l'inaccessibilité des terres ou des ressources naturelles telles que l'eau.

*Le respect des droits LTP garanti l'accès à un logement convenable, aux ressources naturelles, à la terre, à l'intimité d'un foyer, à la possibilité d'assurer sa subsistance ainsi que l'accès aux services de base, sans craindre d'être expulsé et sans discrimination*

L'étude conduite par le Conseil Norvégien pour les Réfugiés (NRC), de décembre 2017 à mars 2018, grâce à l'appui financier de la DG ECHO, a permis d'observer et d'analyser plusieurs difficultés des personnes déplacées internes, retournées et réfugiées pour accéder aux LTP.

### Catégories de disputes et risques de conflit liés aux déplacements

L'étude a permis de relever plusieurs catégories de disputes et risques de conflits liés aux LTP et aux déplacements.

Tout d'abord les disputes liées aux contrats, à l'usage des champs, habitations et autres ressources naturelles.

- Non-paiement du loyer des habitations et des champs par les déplacés internes / Inflation des loyers due à la forte demande dans les zones de déplacement ;
- Confiscation / inégale répartition des produits des champs au profit des bailleurs des parcelles cultivables ;

Ensuite, les conflits liés spécifiquement au retour des personnes déplacées dans leur localité d'origine.

- Occupations secondaires ;
- Inexistence, destruction des logements et manque de terres cultivables ;
- Conflits d'héritage et expulsions des femmes ;

Enfin, les conflits d'ordre institutionnels

- Faible mise en œuvre des procédures administratives ;
- Double-vente / double location des habitations et des champs (inflation et spéculations).

### Défis généraux liés aux LTP à l'Extrême-Nord

L'étude a également permis de mettre en lumière des défis généraux liés au LTP au Cameroun et qui sont aggravés dans le contexte d'urgence et de déplacements forcés à l'Extrême-Nord. D'une part, les femmes et les hommes jouissent rarement des mêmes droits. Cette différence de traitement est souvent considérée comme une conséquence de la coutume et de la loi religieuse. D'autre part, les ménages ont un accès limité au cadre légal statutaire, ce qui contribue à des pratiques discriminatoires.



*Abris sur le site de Zamai, OCHA, avril 2018*

Souvent méconnu des populations, le cadre légal national possède plusieurs limites. Ainsi, alors que le système coutumier est souvent moins protecteur, le système formel ancien est toujours en cours de réforme. De plus, les procédures sont souvent longues, coûteuses et peu connues des communautés rurales.

### Cadre de réponse, coordination et solutions durables

En coordination avec les autres acteurs, NRC a développé des activités de protection des droits LTP à travers des cliniques juridiques mobiles déployées dans le Mayo Sava, le Mayo Tsanaga et le Logone et Chari. Les actions mises en œuvre incluent :

- de l'appui technique, du coaching et de l'assistance légale aux personnes affectées par les déplacements ;
- la coordination et le plaidoyer pour une action intégrée des acteurs étatiques et non étatiques en vue d'une meilleure protection des droits LTP ;
- le renforcement de capacités et l'appui institutionnel pour la délivrance de services plus protecteur des droits LTP.

Dans le cadre du secteur Protection, NRC est également à l'origine de la création d'un mécanisme de coordination LTP pour l'Extrême-Nord (groupe de travail). De fait, l'amélioration de l'accès aux droits LTP nécessite les efforts concertés et coordonnés d'une multitude d'acteurs (humanitaires, partenaire de développement, gouvernement central, autorités locales traditionnelles et administratives, etc.) et de différents types (action de plaidoyer, activité de sensibilisation et de formation, réforme législative, etc.). La création du groupe de travail devrait également faciliter la coordination avec d'autres secteurs liés aux droits LTP tels que les Abris/Biens non alimentaires et la Sécurité Alimentaire.

Seul un effort intersectoriel et multi partenarial permettra d'avancer vers la restauration de la sécurité, de l'accès à la terre, au logement convenable et aux services sociaux de base pour les communautés affectées par le déplacement à l'Extrême-Nord, et de contribuer ainsi au développement [de solutions durables](#).

## Le Saviez-vous ?

### La méthode de ciblage fondée sur les vulnérabilités

Dans le contexte actuel de diminution des ressources allouées à l'assistance humanitaire et d'augmentation des personnes nécessitant une assistance d'urgence, il est essentiel que les organisations humanitaires identifient précisément le niveau de vulnérabilité des ménages afin d'assister en priorité ceux qui en ont le plus besoin.

Dès lors, la méthodologie de **ciblage des bénéficiaires ne peut plus se fonder uniquement sur le statut des personnes (du seul fait d'être réfugié par exemple), mais sur une analyse de leurs vulnérabilités, leurs besoins spécifiques et leurs capacités**. En effet, certaines personnes déplacées de longue date et intégrées dans la communauté peuvent subvenir à leurs besoins primaires, tandis que des personnes hôtes ne le peuvent pas. Le ciblage des bénéficiaires de l'aide sur la base exclusive du statut ne garantit donc pas l'équité ni l'impartialité de l'assistance, une situation qui peut créer des tensions entre les bénéficiaires de l'assistance et ceux qui n'en reçoivent pas.

Conscients de ces problématiques et du manque de ressources attribuées à la réponse pour les réfugiés centrafricains au Cameroun, **le HCR et le PAM ont développé une stratégie de ciblage conjointe** pour leur assistance en vivre et en transferts monétaires multi-usages pour les régions de l'Est, du Nord et de l'Adamaoua. Leur priorisation est désormais fondée sur un indice de vulnérabilité dit REVA (*Refugee influx Emergency Vulnerability Assessment*) qui prend en compte des indicateurs d'insécurité alimentaire et de pauvreté.

Pour établir cet indice, les deux agences et les donateurs ont validé ensemble les critères de sélection qui ont la plus forte corrélation statistique avec l'indice de vulnérabilité (basés notamment sur la composition des ménages et l'âge de leurs membres). Ces critères ont permis de prioriser les ménages se trouvant sur les listes des distributions alimentaires et non alimentaires (transferts monétaires).

Or, selon cet indicateur de vulnérabilité REVA, 87,4% de la population centrafricaine réfugiée au Cameroun est considérée comme très vulnérable. Tenant compte des stocks disponibles, les **deux agences ont décidé de réduire à 70% la ration alimentaire distribuée afin d'atteindre davantage de réfugiés vulnérables**. Les nouvelles listes permettent de couvrir 91'000 réfugiés vulnérables (38% des personnes dans le besoin) en assistance alimentaire et 9'000 réfugiés en assistance en transferts monétaires multi-usages. Un stock de contingence permet de couvrir 9'000 réfugiés supplémentaires, qui sont en train d'être identifiés avec l'implication des communautés. De plus, les nouveaux réfugiés recevront *de facto* une assistance humanitaire pendant 12 mois en raison de leur vulnérabilité spécifique.

## En Bref

### Le Cameroun célèbre la Journée mondiale de l'action humanitaire

Célébrée chaque année le 19 août, la [Journée mondiale de l'aide humanitaire](#) est l'occasion d'exprimer notre solidarité avec les personnes touchées par les crises humanitaires et de rendre hommage à celles et ceux qui leur portent secours, souvent au péril de leur vie.

Comme en 2017, le thème de la campagne était #NotATarget pour réitérer que les civils piégés dans les conflits ne doivent pas être ciblés par les parties aux conflits, et pour inciter les dirigeants mondiaux à faire tout leur possible afin de les protéger, ainsi que les personnels médicaux et humanitaires qui leurs viennent en aide.

A cette occasion, la communauté humanitaire du Cameroun a engagé une vaste campagne sur les réseaux sociaux, partageant le mot clé #NotATarget sur les diverses plateformes. Deux [vidéos](#) ont été produites afin d'expliquer ce que sont les [principes humanitaires](#) et de rappeler leur importance pour établir et maintenir l'accès aux personnes dans le besoin.

Enfin, des Volontaires des Nations Unies servant en contexte humanitaire se sont réunis sur le site de réfugiés de Gado (Est) afin de sensibiliser une centaine de leaders communautaires sur le volontariat pour la paix et le développement.



Un travailleur de la Croix Rouge Camerounaise mobilisé le 19 août, PVNU, août 2018

« En cette Journée mondiale de l'aide humanitaire, j'appelle les dirigeants du monde à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour protéger les personnes en proie à des conflits. »

**António Guterres,  
Secrétaire général  
des Nations Unies**

### Le CERF alloue 5,1 millions de dollars pour la réponse humanitaire d'urgence dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest

Le 31 août 2018, le Coordonnateur des Secours d'urgence, Monsieur Mark Lowcock, a approuvé une enveloppe de 5,1 millions USD au titre de la fenêtre réponse rapide du [Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires](#) (CERF). Dans la lignée du [Plan de Réponse d'Urgence](#) de la communauté humanitaire paru en mai 2018, cette allocation est destinée à financer des interventions humanitaires d'urgence en faveur des personnes déplacées internes dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest durant les 4 mois à venir.

Les cinq secteurs prioritaires ayant bénéficié de l'allocation sont la Protection, la Sécurité Alimentaire, la Santé, l'Eau Hygiène et Assainissement ainsi que les Abris et biens non-alimentaires. Ils ont été sélectionnés à l'issue d'un processus consultatif impliquant l'Equipe Humanitaire Pays et selon deux critères principaux : la sévérité des besoins évalués ; et la capacité des partenaires humanitaires à mettre en œuvre des interventions rapidement et de manière sécurisée pour les humanitaires et les bénéficiaires.

Pour plus d'informations, veuillez contacter  
**Imane Cherif**, Chargée des Affaires Humanitaires, [cherif1@un.org](mailto:cherif1@un.org)  
**Eve Le Dem**, Chargée des Affaires Humanitaires Associée, [ledem@un.org](mailto:ledem@un.org)  
**Modibo Traoré**, Chef de Bureau, [traorem@un.org](mailto:traorem@un.org)  
 Les *bulletins humanitaires* d'OCHA sont disponibles sur  
[www.humanitarianresponse.info/en/operations/cameroon](http://www.humanitarianresponse.info/en/operations/cameroon) | [www.unocha.org](http://www.unocha.org) |